

Avis public

Montréal-Nord

Montréal 

AVIS DE PROMULGATION

Avis public est donné que le Règlement no RGCA11-10-0004 autorisant un emprunt de 1 000 000 \$ pour les travaux de réaménagement de parcs, espaces verts et piste cyclable a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions, et de l'Occupation du territoire.

Ce règlement entre en vigueur immédiatement.

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement où il peut être vu.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 8 mars 2011.

Marie Marthe Papineau,
Secrétaire d'arrondissement